



Facturation d'une reparation d'une fuite d'eau

Par **chloe30**, le **16/02/2009** à **18:19**

la conduite en canalisation d'eau de mon appartement passe dans le logement situé sous le mien. (Il s'agit d'une servitude depuis des années).Ce logement à l'abandon vient d'etre racheté et la nouvelle propriétaire s'est aperçue qu'une fuite d'eau venait d'apparaitre. On a convenue de la faire réparer par celui qui lui effectue les travaux chez elle pour un montant de 50 euros.

Je lui reclame une facture pour payer les travaux , celle ci m'envoie un semblant de facture sans numéro avec son nom , l'adresse et le siret de son entreprise qui est une brocante . Cette facture est elle valable, peut elle faire office de quittance de paiement le cas échéant. Merci